

République Algérienne Démocratique et Populaire   
**Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**

# **GUIDE DU BACHELIER 2011**

GUIDE D'INFORMATION  
POUR L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE  
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2011 - 2012

[www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)  
[www.orientation.esi.dz](http://www.orientation.esi.dz)  
[www.esi.dz](http://www.esi.dz)

Le Guide 2011 est également disponible dans les sites web des établissements universitaires

Achevé d'imprimer sur les presses de:  
L'OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES  
*1, Place Centrale, Ben Aknoun - ALGER*

## SOMMAIRE

Sommaire	03
Préambule : Félicitations et présentation du guide du bachelier 2011	04
<b>ETAPE 1 : JE M'INFORME</b>	05
Je commence par lire attentivement la CHARTE DE MES DROITS ET DEVOIRS	05
Je prends le temps de lire attentivement le guide et la circulaire ministérielle : Je prends connaissance des règles et des conditions d'accès aux études supérieures et des formalités à accomplir pour ma pré inscription et mon inscription définitive	06
Je prends connaissance des FORMATIONS SUPERIEURES OFFERTES AUX BACHELIERS 2011	7-10
Je prends le temps de me renseigner sur mon futur métier et la formation qui y prépare	11
<b>ETAPE 2 : J'ACCOMPLIS LES FORMALITES</b>	11
J'active mon compte e-mail	11
J'entre dans le site dédié aux formalités d'accès aux études supérieures (Pré inscription, confirmation de la pré inscription, orientation et recours)	12
J'imprime ma LISTE DES POSSIBILITES et la FICHE DE VŒUX «papier»	12
Je fais ma pré inscription en ligne du 12 au 17 juillet 2011: je remplis et j'envoie ma FICHE DE VŒUX en ligne.	13
Je procède, entre le 18 et le 20 juillet 2011, à la confirmation, en ligne, de ma pré inscription. Ou je modifie la fiche de vœux que j'avais remplie auparavant	14
Je prends connaissance de mon affectation, à partir du 27 juillet 2011	14
J'introduis, ÉVENTUELLEMENT, un recours, entre le 27 et le 29 juillet 2011	14
Je procède, entre le 30 juillet et le 4 août 2011, au plus tard, à mon inscription définitive auprès de l'Établissement dans lequel j'ai été affecté	15
Je prends connaissance de la programmation des enseignements pour 2011-2012	15
Je procède aux formalités d'accès aux œuvres universitaires	15
FICHE DE VŒUX « PAPIER »: Etat civil (Brouillon pour s'exercer)	16
FICHE DE VŒUX « PAPIER »: Choix des formations (Brouillon pour s'exercer)	16

## **Cher bachelier, toutes nos Félicitations ! Et bienvenue dans la communauté universitaire !**

Tu viens de franchir un pas décisif dans ta vie : ta réussite au Baccalauréat, qui récompense de nombreuses années d'efforts et de sacrifices et qui t'ouvre l'accès à une formation universitaire.

Le choix de cette formation devra être, à l'évidence, largement déterminé par le métier auquel te destinent, à la fois, ta vocation et tes capacités. C'est pourquoi tu dois faire le bon choix parmi les formations, nombreuses et diversifiées, que les établissements du Secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique proposent à la promotion 2011 des bacheliers, dont tu as le mérite de faire partie.

Tu trouveras, aux pages de 7 à 10 du GUIDE DU BACHELIER 2011, la liste complète des formations supérieures en Algérie, avec un renvoi à la page correspondant à chacune d'elles, dans la Circulaire ministérielle n° 07 du 13 Rajab 1432 H, correspondant au 15 Juin 2011, relative à la pré inscription et à l'orientation des titulaires du Baccalauréat au titre de l'année universitaire 2011-2012.

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, souscrivant au principe de garantir une place pédagogique à tous les bacheliers, sans exception, tout en accédant à une demande sociale diversifiée, offre une large panoplie de formations, réparties sur l'ensemble du territoire national :

**I-** Les FORMATIONS DANS LE SYSTÈME LMD (Licence, Master, Doctorat) couvrent tous les domaines et filières de formation et sont présentes dans toutes les Universités et les Centres Universitaires. *Voir Circulaire ministérielle, Annexe 02, pages 8 à 23 et Guide du bachelier 2011, pages 7 et 8.*

**II-** Les DOMAINES OU FILIÈRES A RECRUTEMENT NATIONAL, dont l'accès est ouvert aux candidats remplissant des conditions pédagogiques spécifiques d'inscription, et provenant de toutes les wilayas du pays, pour leur permettre de bénéficier des meilleures conditions de formation (Enseignement, encadrement, documentation, environnement de recherche). *Voir Circulaire ministérielle, Annexe 03 pages 24 à 26 et Guide du bachelier 2011, pages 8 et 9.*

**III-** Les CLASSES PRÉPARATOIRES et les CLASSES PRÉPARATOIRES INTÉGRÉES, (*Voir Circulaire ministérielle, Annexe 04 page 27 et Guide du bachelier 2011 page 9*) dans lesquelles la formation dure deux années et qui préparent les étudiants au concours d'accès aux Écoles Nationales Supérieures énumérées à la page 10 du Guide du bachelier 2011.

**IV-** Les ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES (ENS de Technologie, ENS Vétérinaire, ENS Agronomique, ENS des Sciences de la Mer et l'Aménagement du Littoral), *Voir Circulaire ministérielle, Annexe 05, page 28 et Guide du bachelier 2011, page 9* et les ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES (Kouba, Bouzaréah, Constantine, Oran, Skikda, Laghouat) qui recrutent leurs élèves directement en première année. *Voir Circulaire ministérielle, Annexe 05, page 29 à 34 et Guide du bachelier 2011, pages 9 et 10.*

**V-** Les FORMATIONS DANS LE SYSTÈME CLASSIQUE continuent à être exceptionnellement assurées dans certaines spécialités. *Voir Circulaire ministérielle, Annexe 06, pages 35 et 36 et Guide du bachelier 2011, page 10.*

Après une lecture attentive de ce Guide et de la Circulaire ministérielle du 15 Juin 2011, tu seras en mesure de faire le bon choix de la formation supérieure que tu souhaites entreprendre, et d'accomplir ainsi convenablement les formalités nécessaires pour garantir ton inscription, dans le respect des délais impartis, auprès d'un établissement universitaire.

**Voici donc ton agenda de candidat aux études supérieures. Tu es tenu d'en respecter les échéances**

**Le 12 juillet 2011 :**

Ouverture des sites Internet dédiés à l'inscription universitaire.  
Début des «Portes ouvertes sur l'université», dans tous les établissements d'enseignement supérieur

**Du 12 au 17 juillet 2011 :**

Période des pré inscriptions

**Du 18 au 20 juillet 2011 :**

Période de confirmation des pré inscriptions

**Du 27 au 29 juillet 2011 :**

Affectation et recours en ligne

**Du 28 au 31 juillet 2011 :**

Tests d'aptitude et entretiens (pour l'accès à certains établissements)

**Du 30 juillet au 4 août 2011 :**

Inscriptions définitives auprès des établissements universitaires

## ETAPE 1 : JE M'INFORME

JE COMMENCE PAR LIRE ATTENTIVEMENT LA CHARTE DE MES DROITS ET DEVOIRS

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

BACHELIERS 2011

### CHARTRE DES DROITS ET DEVOIRS DU CANDIDAT A UNE FORMATION SUPÉRIEURE

**Moi, candidat à l'inscription universitaire pour 2011-2012, ai le droit de :**

- Disposer d'un code personnel de pré inscription, dont l'intégrité et la confidentialité sont garanties jusqu'au retrait de mon relevé de notes du Baccalauréat.
- Obtenir toute information et explication susceptibles d'éclairer mes choix, notamment auprès des établissements universitaires, et à travers le forum de discussion mis à la disposition des candidats sur le site web [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)
- Obtenir l'accès gratuit aux sites Internet dédiés aux inscriptions universitaires, dans les cyberespaces des établissements universitaires.
- Classer mes vœux en toute liberté, conformément à la Circulaire ministérielle n° 07 du 13 Rajab 1432 H, correspondant au 15 Juin 2011, relative à la pré inscription et à l'orientation des titulaires du Baccalauréat au titre de l'année universitaire 2011-2012.
- Obtenir une copie de ma fiche de vœux lors de la confirmation de ma pré inscription en ligne.
- Consulter la position de mes choix après le traitement national informatisé des fiches de vœux.
- Obtenir ma fiche d'affectation.
- Me voir proposer une réorientation dans le cas où je suis déclaré non admis dans une filière subordonnée à un test d'aptitude ou à un entretien.

**Moi, candidat à l'inscription universitaire pour 2011-2012, m'engage à :**

- Préserver la confidentialité de mon code personnel d'inscription figurant dans mon relevé de notes du Baccalauréat. A cet effet, l'Administration du MESRS ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation de mon code personnel, par une tierce personne.
- Lire attentivement toutes les informations concernant les étapes de la procédure d'inscription universitaire, dans le but de m'y conformer strictement.
- Respecter l'agenda fixé pour la pré inscription, la confirmation de la pré inscription, l'affectation et le recours, et l'inscription définitive, tels que définis dans la Circulaire ministérielle du 15 Juin 2011 et le Guide qui ont été mis à ma disposition.
- Effectuer, entre le 12 et le 17 juillet 2011, ma pré inscription en ligne, dans le respect des conditions, générales et particulières, des règles et de la procédure énoncées dans la Circulaire ministérielle, et notamment :
  - Remplir ma fiche de vœux en classant mes dix vœux par ordre décroissant.
  - Fournir et saisir dans la fiche de vœux toutes les informations qui me sont demandées.
  - Vérifier et m'assurer de l'envoi réel en ligne de ma fiche de vœux, et en imprimer une copie.
- Procéder, entre le 18 et le 20 juillet 2011, à la modification éventuelle de ma fiche de vœux, et à la confirmation de ma pré inscription.
- Consulter, à partir du 27 juillet 2011, la proposition d'affectation, en vue de mon inscription définitive ou d'un recours.
- Procéder, entre le 30 juillet et le 4 août 2011, à mon inscription définitive auprès de l'établissement d'affectation.

**Case à cocher dans le site web pour continuer les formalités**

*J'accepte les termes de cette Charte*

**Je prends le temps de lire attentivement le guide et la circulaire ministérielle:  
Je prends connaissance : - des règles et des conditions d'accès aux études supérieures  
- des formalités à accomplir**

Pour te permettre de te familiariser avec les règles et les conditions d'accès aux études supérieures, et d'accomplir convenablement les formalités conduisant à ton inscription universitaire, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique met à ta disposition :

- **Ce GUIDE (GUIDE DU BACHELIER 2011)**

- **LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE** n° 07 du 13 Rajab 1432 H, correspondant au 15 Juin 2011, relative à la pré inscription et à l'orientation des titulaires du Baccalauréat au titre de l'année universitaire 2011-2012.

Ces deux documents t'ont été remis (en version papier) lors du retrait de ton diplôme du Baccalauréat et de ton relevé de notes. Sinon, l'Établissement universitaire le plus proche te les procurera à ta demande.

Tu peux aussi consulter le Guide et la Circulaire dans leur forme numérique sur les sites dédiés à l'inscription universitaire **[www.orientation.esi.dz](http://www.orientation.esi.dz)** et **[www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)** et sur les sites web des établissements universitaires.

(Ces documents sont accessibles sans mot de passe)

Pour découvrir, dans la Circulaire du 15 Juin 2011, les formations qui te concernent ou qui t'intéressent, consulte les tableaux aux pages de 7 à 10 du Guide du bachelier 2011 :

## **PRESENTATION DES FORMATIONS SUPERIEURES OFFERTES AUX BACHELIERS 2011.**

Ainsi, tu pourras aller directement lire les pages correspondantes dans la Circulaire.

**Dans les sites web dédiés, un lien te mène directement dans les pages de la Circulaire que tu veux consulter (les formations proposées sont «cliquables» et directement adressables).**

**Dans les mêmes sites web, toutes les formations figurant dans la circulaire ministérielle sont regroupées par établissement universitaire, elles sont également «cliquables» et directement adressables.**

## Je prends connaissance des formations offertes aux Bacheliers 2011

I. LES FORMATIONS DANS LE SYSTÈME LMD (Licence Master Doctorat)	Code	Voir conditions d'accès dans la Circulaire, Page n°
1. SCIENCES ET TECHNOLOGIES	D 01	
11. Technologie	011	09
12. Architecture et urbanisme	012	10
13. Mines	013	10
14. Génie électrique et informatique industrielle	014	10
15. Génie mécanique et productique	015	10
16. Génie industriel et maintenance	016	10
2. SCIENCES DE LA MATIÈRE	D 02	11
3. MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE	D 03	12
4. SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE	D 04	13
5. SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	D 05	14
51. Sciences de la Terre et de l'Univers	051	14
52. Gestion des Techniques Urbaines	052	14
6. SCIENCES ÉCONOMIQUES, DE GESTION ET COMMERCIALES	D 06	15
61. Sciences Économiques, de Gestion et Commerciales	061	15
62. Sciences Économiques, de Gestion et Commerciales (Univ. EAK Constantine)	062	15
7. DROIT ET SCIENCES POLITIQUES	D 07	16-17
71. Droit	071	16
72. Sciences Politiques	072	17
8. LETTRES ET LANGUES ETRANGÈRES	D 08	18-20
81. Lettres et Langues Allemandes	081	18
82. Lettres et Langues Anglaises	082	18
83. Lettres et Langues Espagnoles	083	19
84. Lettres et Langues Françaises	084	19
85. Lettres et Langues Italiennes	085	20
86. Lettres et Langues Russes	086	20
9. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	D 09	20-21
91. Sciences Humaines	091	20
92. Sciences Sociales (Sciences de l'information et de la communication)	092	20
93. Sciences Humaines (Univ. EAK Constantine)	093	20
94. Sciences Sociales	094	21
95. Sciences Islamiques	095	21
96. Sciences Islamiques (Univ. EAK Constantine)	096	21
10. SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	D 10	22
11. ARTS	D 11	22
111. Arts plastiques, Arts dramatiques (Université de Djelfa)	111	22
112. Conservation du patrimoine (Université de Médéa)	112	22
113. Arts du spectacle (Université de Saida)	113	22
114. Arts du spectacle, Arts plastiques, Musique (Université de Mostaganem)	114	22
115. Arts du Cinéma (Université de Sdi Bel Abbès)	115	22
116. Arts plastiques, Arts du spectacle (Université de Tlemcen)	116	22
12. LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES	D 12	23
121. Langue et littérature Arabes	121	23
122. Langue et littérature Arabes (Univ. EAK Constantine)	122	23

13. LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES	D 13	23
131. Langue et Culture Amazighes (Université de Bejaia)	131	23
132. Langue et Culture Amazighes (Université de Tizi ousou)	132	23
133. Langue et Culture Amazighes (Centre Universitaire de Bouira)	133	23

<b>II. LES FORMATIONS A RECRUTEMENT NATIONAL (LMD)</b>	<b>Code</b>	<b>Voir conditions d'accès dans la Circulaire, Page n°</b>
<b>1. SCIENCES ET TECHNOLOGIE</b>		
Architecture et urbanisme (Université Mentouri Constantine)	F01	24
Mines (Université d' Annaba)	F02	24
Mines (Université de Tébessa)	F03	24
Hydrocarbures et Chimie (Université de Boumerdès)	F04	24
Génie Électrique et Électronique (Université de Boumerdès)	F05	24
Aéronautique (Université de Blida)	F06	24
Génie maritime (USTO Oran)	F07	24
Génie de l'eau (USTO Oran)	F08	24
Génie électrique (Université de Bel Abbès)	F09	24
Mécanique et énergétique (Université de Bel Abbès)	F10	24
Travaux publics (Université de Bel Abbès)	F11	24
Génie Biomédical (Université de Tlemcen)	F12	24
Génie productique (Université de Tlemcen)	F13	24
Optique et mécanique de précision (Université de Sétif)	F14	24
Génie des polymères (Université de Sétif)	F15	24
Hydraulique (Université de Biskra)	F16	24
Hydrocarbures (Université de Ouargla)	F17	24
Industries pétrochimiques (Université de Skikda)	F18	24
Maintenance et sécurité industrielle (Université d'Oran)	F19	24
Hydraulique (Université de Béjaia)	F20	24
Hygiène et Sécurité Industrielle (Université de Batna)	F21	24
Ingénierie des transports (Université Mentouri de Constantine)	F22	24
<b>2. SCIENCES DE LA MATIERE</b>		
Sciences de la Matière (U.S.T.H.B.)	K01	25
<b>3.1. MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE</b>		
Mathématiques et Informatique (U.S.T.H.B)	L01	25
Mathématiques et Informatique (Université Mentouri de Constantine)	L02	25
<b>3.2. MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE</b>		
Mathématiques appliquées (Université de Béjaia)	M01	25
<b>4. SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE</b>		
Nutrition et sciences alimentaires (Université de Chlef)	N01	25
Agronomie (Université de Biskra)	N02	25
Ecologie et environnement (Centre Universitaire de Khenchela)	N03	25
Agronomie (Université de Mostaganem)	N04	25
Foresterie (Université de Tlemcen)	N05	25
Agronomie (Université de Ouargla)	N06	25
Sciences infirmières (Université de Béjaia)	N07	25



5. SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS		
Géologie et environnement (Université d'Annaba)	P01	26
6. SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES		
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Univ. de Constantine)	R01	26
7. SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE (SYSTÈME CLASSIQUE)		
Nutrition et technologie Agro- Alimentaires (Université de Constantine)	S01	26
Sciences vétérinaires (Université de Constantine)	S02	26
Sciences Vétérinaires (Université de Batna)	S03	26
Sciences Agronomiques (Université de Batna)	S04	26

<b>III. LES CLASSES PRÉPARATOIRES ET LES CLASSES PRÉPARATOIRES INTEGRES.</b>	<b>Code</b>	<b>Voir conditions d'accès dans la Circulaire, Page n°</b>
1. Classe Préparatoire Sciences et Technique <b>Le recrutement est national.</b> <b>Quatre sites de formation: Alger, Annaba, Tlemcen, Oran.</b> <b>Les candidats retenus peuvent être affectés dans l'un des quatre sites, quelque soit la wilaya de leur résidence</b>	CP 1	27
2. Classe Préparatoire Sciences Économique, Commerciale et Sciences de Gestion <b>Le recrutement est national.</b> <b>Cinq sites de formation: Alger, Constantine, Annaba, Tlemcen, Oran.</b> <b>Les candidats retenus peuvent être affectés dans l'un des cinq sites, quelque soit la wilaya de leur résidence</b>	CP 2	27
3. Classes préparatoires intégrées à l'E.N.S.A (ex E.P.A.U)	CP3	27
4. Classes préparatoires intégrées E.S.I (ex I.N.I)	CP 4	27

<b>IV. LES ÉCOLES : Accès en première année</b>	<b>Code</b>	<b>Voir conditions d'accès dans la Circulaire, Page n°</b>
1. École Nationale Supérieure de Technologie	EC1	28
2. École Nationale Supérieure Vétérinaire	EC2	28
4. École Nationale Supérieure Agronomique	EC3	28
5. École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral	EC4	28

<b>V. LES ÉCOLES : ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES (ENS-ENSET)</b> <b>Accès en première année. L'inscription définitive est précédée d'un entretien oral organisé par l'ENS concernée.</b>	<b>Code</b>	<b>Voir conditions d'accès dans la Circulaire, Page n°</b>
1. Arabe (Maitre de l'Enseignement Primaire)	400	30
2. Français (Maitre de l'Enseignement Primaire)	401	30
3. Langue et Littérature Arabes (Professeur de l'Enseignement Moyen)	402	30
4. Langue Française (Professeur de l'Enseignement Moyen)	403	30
5. Langue Anglaise (Professeur de l'Enseignement Moyen)	404	30
6. Histoire-Géographie (Professeur de l'Enseignement Moyen)	405	30
7. Musique (Professeur de l'Enseignement Moyen)	406	31
8. Sciences Naturelles (Professeur de l'Enseignement Moyen)	407	31
9. Sciences Exactes (Professeur de l'Enseignement Moyen)	408	31
10. Informatique (Professeur de l'Enseignement Moyen)	409	31
11. Langue et Littérature Arabes (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	410	32

12 .Langue Française (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	411	32
13. Langue Anglaise (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	412	32
14 .Histoire Géographie (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	413	32
15. Philosophie (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	414	33
16. Musique (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	415	33
17. Sciences Naturelles (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	416	33
18 . Sciences Exactes (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	417	33
19. Informatique (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	418	34
20. Management Industriel (Professeur de l'Enseignement Secondaire)	419	34

<b>VI. LES AUTRES ÉCOLES</b>	<b>Code</b>	<b>Consulter le site web de l'École</b>
<b>L'accès à ces écoles se fait sur concours national, ouvert aux candidats :</b> <b>1- Ayant fait deux années d'études dans une Classe préparatoire, parmi celles citées en annexe III ci-dessus.</b> <b>2- Inscrits en L3 (LMD), durant l'année en cours, majors de promotion lors de l'obtention du diplôme de licence, dans les domaines : ST (Sciences et techniques), SM (Sciences de la matière), Maths, ou SECSG (Sciences économique, commerciale, et sciences de gestion), selon l'École.</b>		
1. École Nationale Polytechnique : Accès = Préparation 2 ans + concours	ENSP	www.enp.edu.dz
2. École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ex. ENTP) : Accès = Préparation 2 ans + concours	ENSTP	www.entp.edu.dz
3. École Nationale Supérieure de l'Hydraulique (ex ENSH) : Accès = Préparation 2 ans + concours	ENSH	www.ensh.dz
4. École Nationale Supérieure des Mines et Métallurgie (Annaba): Accès = Préparation 2 ans + concours	ENSMM	www.ensmm.dz
5. École Nationale Supérieure d'Informatique (EX INI) : Accès = Préparation 2 ans + concours	ESI	www.esi.dz
6. École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme : Accès = Préparation 2 ans + concours	ENSA	www.epau.edu.dz
7. École des Hautes Études Commerciales (ex INC) : Accès = Préparation 2 ans + concours	EHEC	www.hecalger.dz
8. École Nationale Supérieure de Commerce : Accès =Préparation 2 ans + concours	ESC	www.esc-alger.com
9. École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ex INPS) : Accès = Préparation 2 ans + concours	ENSSEA	www.inps-alger.dz

<b>VII- FILIÈRES DE FORMATION SUPÉRIEURE (SYSTÈME CLASSIQUE)</b>	<b>Code</b>	<b>Voir conditions d'accès dans la Circulaire, Page n°</b>
1. Médecine	700	35
2. Pharmacie	701	35
3. Chirurgie Dentaire	702	35
4. Sciences Vétérinaires	703	36

## Je prends le temps de me renseigner sur mon futur métier et la formation qui y prépare

Pour compléter ton information et répondre à tes questions et à tes éventuelles préoccupations sur tout aspect qui peut t'aider à faire les bons choix, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique met aussi à ta disposition :

- Le portail du nouveau bachelier 2011, accessible:
  - à partir des sites web dédiés : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz) [www.orientation.esi.dz](http://www.orientation.esi.dz) et [www.esi.dz](http://www.esi.dz)
  - ou directement à l'adresse [www.mesrs.dz/bac2011](http://www.mesrs.dz/bac2011)
- Le forum de discussion, accessible à partir des mêmes sites ou à l'adresse: <http://forum.mesrs.dz>
- Les sites web de tous les établissements universitaires (accès possible via le site web du: [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz))

Accéder à partir de la rubrique:

### → RÉSEAU UNIVERSITAIRE

- 36 Universités → Choisir l'université
- 16 Centres Universitaires → Choisir le Centre universitaire
- 2 Annexes → Choisir l'Annexe
- 16 Écoles Nationales Supérieures → Choisir l'École
- 6 Écoles Normales Supérieures → Choisir l'École
- 8 Classes Préparatoires → Choisir la Classe.
- 2 Classes Préparatoires Intégrées → Choisir la Classe

- Les cellules d'information et de communication existent dans tous les établissements universitaires.
- Les portes ouvertes organisées dans tous les établissements universitaires, dès la proclamation des résultats du Baccalauréat

## ETAPE 2 : J'ACCOMPLIS LES FORMALITÉS

### J'active mon compte e-mail

Un compte e-mail a été créé spécialement pour toi à l'occasion des inscriptions universitaires.

Il te permettra de :

- Recevoir l'image de ta fiche de vœux, dans les 24 heures après ta pré inscription.
- Recevoir l'image de ta fiche de confirmation ou de recours, dans les 24 h après la confirmation de ton inscription, ou ton recours.
- Consulter la position de tes choix, après le traitement national informatisé des fiches de vœux
- Recevoir le résultat de ton orientation (Bulletin d'affectation), dans les 24 h après la proclamation des résultats du traitement national informatisé.
- Communiquer, à tout moment, avec les responsables chargés de l'orientation des bacheliers 2011.

### Comment activer ton compte e-mail?

Pour utiliser ton compte e-mail, tu dois d'abord l'activer. Pour cela, tu dois:

1. Saisir, dans la barre d'adresse du navigateur internet (ex. INTERNET EXPLORER ou FIREFOX), l'adresse suivante : <http://email.bac.dz>
2. Saisir, dans le formulaire de connexion qui apparaît :
  - Ton NUMERO D'INSCRIPTION (au Baccalauréat) dans la case NOM D'UTILISATEUR
  - Ton CODE PERSONNEL dans la case MOT DE PASSE
3. Cliquer sur le bouton «Connexion»
4. Confirmer ton identité en suivant la procédure indiquée
5. Cliquer sur le bouton «J'accepte de créer un compte».

**Ton compte est créé maintenant, tu y accèderas avec ton nom d'utilisateur et ton mot de passe.**

**J'entre dans le site dédié aux formalités d'accès aux études supérieures  
(Pré inscription, confirmation de la pré inscription, orientation et recours)**

### LE SITE WEB SERA OUVERT

**Premièrement:**

POUR LA PRÉ INSCRIPTION  
du Mardi 12 juillet 2011  
au Dimanche 17 juillet à 23.59

**Deuxièmement:**

POUR LA CONFIRMATION  
du Lundi 18 juillet 2011  
au Mercredi 20 juillet 2011  
à 23.59



**Troisièmement:**

POUR L'AFFECTATION  
ET LE RECOURS  
du Mercredi 27 juillet 2011  
au Vendredi 29 juillet 2011  
à 23.59

N'importe quel établissement universitaire te fournit l'accès gratuit aux sites consacrés aux formalités d'inscription universitaire. Tu peux aussi accéder aux sites dédiés, de chez toi ou d'ailleurs (cybercafés par exemple)

Chaque fois que tu voudras accéder à l'espace réservé aux formalités, et notamment la première fois, tu dois saisir :

- Ton **NUMERO D'INSCRIPTION** (au Baccalauréat) dans la case **NOM D'UTILISATEUR**
- Ton **CODE PERSONNEL** dans la case **MOT DE PASSE**

**Nous te rappelons qu'il te faut à tout prix préserver la confidentialité de ton code personnel. Tu éviteras ainsi la manipulation abusive du contenu de ta fiche de vœux (modification, destruction) pouvant résulter de l'utilisation de ton code personnel par une tierce personne.**

**J'imprime ma LISTE DES POSSIBILITES et la FICHE DE VŒUX « papier »**

La **liste des possibilités** t'est fournie, à ta demande, pour t'aider à élaborer les dix (10) choix devant figurer dans la fiche de vœux que tu dois remplir en ligne. Pour t'éviter la perte d'un choix, et de réduire donc tes chances, le logiciel ne te permettra pas d'inscrire des vœux en dehors de ceux figurant dans la liste des possibilités. En effet, et conformément aux conditions générales et particulières définies dans la Circulaire ministérielle, il ne t'est pas possible de suivre une formation qui ne figure pas dans ta liste des possibilités.

Il t'est conseillé alors d'utiliser **la fiche de vœux « papier » qui est au milieu de ce Guide** pour préparer la fiche de vœux définitive que tu saisis et enverras en ligne. Ainsi, au moyen d'un crayon et d'une gomme, tu pourras t'exercer à faire plusieurs essais manuellement, après avoir effectué des visites sur sites, posé des questions aux personnes compétentes et recueilli leurs avis pertinents, etc...

**Je fais ma pré inscription en ligne, entre le 12 et le 17 juillet 2011 :  
Je remplis et j'envoie ma FICHE DE VŒUX en ligne**

La pré inscription en ligne consiste à remplir le formulaire électronique (Fiche de vœux à dix cases correspondant à dix choix possibles) et à l'envoyer en ligne, et uniquement en ligne, entre le 12 et le 17 juillet 2011. Ce formulaire s'affiche dans le site dédié aux formalités d'accès aux études supérieures.

Une liste de vœux incomplète (nombre de vœux inférieur à dix), ou de vœux insuffisamment réfléchis, réduirait tes chances de recevoir une affectation désirée, voire risquerait de t'orienter vers une formation non souhaitée.

Il t'est aussi conseillé de vérifier que l'envoi électronique du formulaire a bien été réalisé: ne pas oublier de cliquer sur ENVOI et vérifier que le formulaire a bien été envoyé. Imprime une copie du formulaire que tu garderas comme accusé de réception.

Au moment de remplir la fiche de vœux, tu dois être extrêmement précis, et tenir compte des indications suivantes :

- Remplir les dix cases, en y mettant le code des formations que tu auras choisies.
- Porter ces codes par ordre décroissant, c'est à dire en partant du choix le plus souhaité (première case), au choix le moins désiré (10ème case).
- Autant que possible, limite tes choix aux formations où tu as des chances réelles d'être admis, compte tenu de tes résultats au baccalauréat, des explications dispensées dans ce Guide et dans la Circulaire ministérielle, et des explications et conseils que tu auras obtenus, notamment auprès des personnes compétentes dans les établissements universitaires

A cet effet, tu voudras bien noter que l'accès à certains domaines et filières nécessite des moyennes relativement élevées. C'est pourquoi nous te conseillons de ne choisir que les formations pour lesquelles tes chances d'admission sont avérées.

- Si tu a choisi des filières soumises à test d'aptitude ou entretien, n'oublie pas de te renseigner auprès des établissements concernés, sur la date précise des épreuves (entre les 28 et 31 juillet 2011). En effet, il ne te faudra pas risquer de perdre une ou plusieurs formations possibles, du fait d'un chevauchement éventuel d'épreuves.

**N. B. :** Tes résultats te seront communiqués au plus tard 72 heures avant la clôture des inscriptions définitives.

**Après réception de tes vœux par l'Administration, et dans les 24 heures au plus, l'image de ta fiche de vœux te sera envoyée dans ton compte E-mail. N'oublie donc pas de consulter ton courrier électronique après avoir fait ta pré inscription.**

**Je procède, entre le 18 et le 20 juillet 2011, à la confirmation, en ligne, de ma pré inscription. Ou je modifie la fiche de vœux que j'avais remplie auparavant**

Avant le traitement informatique de toutes les fiches de vœux envoyées lors de la période de pré inscription (du 12 au 17 juillet 2011), il t'est demandé de :

- Soit confirmer ta pré inscription, si tu ne veux pas modifier tes choix.
- Soit remplir une autre fiche de vœux, modificative. Dans ce cas, c'est cette deuxième fiche qui est prise en compte comme confirmation de ta pré inscription. Tes vœux envoyés la première fois sont annulés et remplacés par les vœux exprimés la deuxième fois.

**A la réception par l'Administration de ta confirmation ou de ta modification, l'image de ta fiche de vœux, validée en vue du traitement national des fiches de vœux, te sera envoyée dans ta boîte E-mail.**

**N'oublie donc pas de consulter ton courrier dans ta boîte électronique pour en prendre connaissance.**

**Je prends connaissance de mon affectation, à partir du 27 juillet 2011**

Dès la fin du traitement national des fiches de vœux, tu pourras prendre connaissance du résultat de ton orientation dans les sites web dédiés.

La position de tes choix après le traitement national informatisé, ainsi que ton **BULLETIN D'AFFECTATION**, te seront envoyés dans ta boîte e-mail.

**N'oublie donc pas de consulter ton courrier dans ta boîte électronique.**

**J'introduis ÉVENTUELLEMENT un recours, entre le 27 et le 29 juillet 2011**

Si aucun des dix choix que tu as formulés n'a pu être satisfait, une autre formation t'est proposée.

Si elle ne te convient pas, tu as le droit d'introduire un recours.

On te proposera encore une autre affectation, en conformité avec les règles définies dans la Circulaire ministérielle du 15 juin 2011, et les moyennes définitives d'admission obtenues après le traitement national informatisé des fiches de vœux .

**Je procède, entre le 30 juillet et le 4 août 2011 au plus tard, à mon inscription définitive auprès de l'Établissement dans lequel j'ai été affecté**

Tu dois procéder à ton inscription définitive, directement auprès de l'établissement vers lequel tu as été orienté, muni des pièces suivantes :

- Le bulletin d'affectation,
- L'original de ton attestation de réussite au baccalauréat (tu prendras la précaution d'en faire plusieurs copies certifiées conformes pour un usage futur),
- Deux extraits d'acte de naissance, dont l'un servira pour le dossier d'assurance sociale,
- Trois photos d'identité,
- Le reçu de versement des droits d'inscription.

Si tu as passé un test d'aptitude ou un entretien, l'établissement concerné doit te communiquer le résultat au plus tard 72 heures avant la clôture des inscriptions définitives. Au cas où tu es déclaré non admis, tu seras réorienté dans l'un des autres choix portés sur ta fiche de vœux. L'établissement d'accueil en première affectation est chargé de la procédure de la réorientation.

**N'oublie donc pas de consulter ton courrier dans ta boîte électronique pour prendre connaissance de ta nouvelle affectation.**

**Je prends connaissance de la programmation des enseignements pour 2011-2012**

A l'issue de ton inscription administrative, l'Établissement met à ta disposition la programmation des enseignements que tu entameras à la rentrée universitaire 2011-2012 (Programmes, modalités d'évaluation et de progression, calendrier, emploi du temps)

**Je procède aux formalités d'accès aux œuvres universitaires**

Dans le même établissement, l'Office National des Œuvres Universitaires met à ton service un guichet spécial pour les formalités nécessaires pour l'accès aux œuvres universitaires (Bourse, Transport, Restauration, Résidence). Tu pourras donc procéder sur le champ aux formalités d'usage.

**ATTENTION !**

**Le 29 Juillet 2011, à 23.59,**

**Clôture des affectations et des recours en ligne**

**Le 4 Août 2011, à la fin de la journée,**

**Les Établissements universitaires clôtureront les inscriptions au titre de l'année universitaire 2011-2012**

## Fiche de vœux pour s'exercer (Brouillon مسودة)

### Accès à la Préinscription

Introduisez votre  
Numéro d'Inscription

ادخل رقم تسجيلك في البكالوريا

Introduisez votre  
Code Personnel

ادخل رمزك الشخصي

### 1. Etat Civil

الحالة المدنية

A remplir en caractères latins

Nom

اللقب

Prénom

الإسم

Prénom du père

اسم الأب

Nom de la mère

لقب الأم

Prénom de la mère

اسم الأم

Adresse

العنوان

Commune

البلدية

Daira

الدائرة

Code postal

الرمز البريدي

Wilaya

الولاية

Numéro de portable